

ÉDITORIAL

Mettre en commun

L'objectif de tous nos métiers, dans l'Éducation Nationale, c'est bien de favoriser par tous les moyens la rencontre de chaque enseignant et de ses élèves, et leur travail.

Dans ce but, diffuser le plus largement possible la meilleure information disponible devient essentiel. C'est la raison pour laquelle le site départemental IA 89 a été entièrement reconstruit et se trouve aujourd'hui à votre disposition.

Si communiquer, c'est mettre en commun, nous pouvons espérer que notre site soit un outil pour tous d'échange d'informations à caractère non seulement administratif ou gestionnaire, mais également de politique éducative et de pédagogie.

Pour mieux remplir notre mission, pour rechercher la meilleure réussite possible de tous les élèves et de chacun d'eux.

L'Inspecteur d'Académie
Marcel Verani

2004/13

du 14 décembre 2004

SOMMAIRE

Informations administratives

- Liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de deux classes et plus
- Stage de préparation au CAPA-SH – Année scolaire 2005 - 2006
- Inscription sur la liste d'aptitude aux emplois de directeur d'établissement spécialisé
- Vaccination par le BCG

Informations culturelles

- Communiqué de la conseillère pédagogique Langues Vivantes Étrangères et du CDDP
- Communiqué du CLDP de SENS

Divers

- Communiqués de la MGEN
- Carrefour des carrières au féminin
- Liste des palmes académiques

LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉCOLE DE DEUX CLASSES ET PLUS – Année scolaire 2005 - 2006

Les instituteurs adjoints, les professeurs des écoles adjoints, les directeurs d'une classe ainsi que les directeurs par intérim pour la présente année scolaire qui souhaitent un emploi de directeur d'école à 2 classes et plus au prochain mouvement doivent déposer une demande d'inscription sur la liste d'aptitude 2005 sous forme de lettre manuscrite avant le 5 janvier 2004 à la division du Personnel (DIPER 1/1).

L'inscription sur la liste d'aptitude demeure valable pendant 3 années scolaires. En conséquence, les enseignants inscrits sur la liste d'aptitude en 2003 ou en 2004 n'ont pas à renouveler leur demande pour 2005.

Les conditions de nomination dans l'emploi de directeur d'école sont actuellement définies par le Décret n° 89-122 du 24 février 1989 modifié relatif aux directeurs d'école. La note de service concernant le recrutement pour la prochaine rentrée scolaire n'étant pas encore parue, les enseignants qui souhaitent leur inscription peuvent se reporter à la note de service n° 2002-2003 du 29 janvier 2002 parue au BOEN n° 6 du 7 février 2002.

oOo

STAGE DE PRÉPARATION AU CAPA-SH – ANNÉE SCOLAIRE 2005-2006.

Réf : Décret 2004-13 du 5 janvier 2004

Circulaire n° 2004-030 du 16 février 2004

Conditions à remplir :

- Être instituteur ou professeur des écoles titulaire,
- S'engager à exercer des fonctions relevant de l' AIS pendant 3 années dans l'option choisie.

Les candidats intéressés par le stage doivent demander un dossier à la DIPER - Tél. 03 86 72 20 22 et le retourner pour le **10 janvier 2005** à l' IEN de la circonscription.

oOo

INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE AUX EMPLOIS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ (Décret n°74-388 du 08 mai 1974 modifié). Rentrée 2005.

- Directeur d'école d'application
- Directeur du CMPP
- Directeur d'établissement spécialisé

Les maîtres intéressés qui remplissent les conditions requises sont priés d'en informer la division du personnel (DIPER) – poste 2030, afin que les notices de candidature leur soient envoyées. (L'inscription sur la liste d'aptitude doit être renouvelée chaque année.)

Le type de direction sollicité devra être mentionné sur la notice de candidature.

Les personnels en stage en vue de préparer le DDEEAS peuvent faire acte de candidature à titre conditionnel.

Les dossiers devront être adressés à l' IEN de la circonscription pour le 13 décembre 2004.

oOo

VACCINATION PAR LE B.C.G.

Suite à l'arrêté du 13 juillet 2004 relatif à la pratique de la vaccination par le BCG et aux tests tuberculitiques (J.O. n° 174 du 29 juillet 2004), les précisions suivantes vous sont apportées :

L'obligation vaccinale par le BCG demeure pour l'accueil des enfants en collectivité.

Néanmoins, **une seule vaccination** est nécessaire et l'intra-dermo de contrôle après cette vaccination n'a pas lieu d'être exigée.

Je vous remercie de bien vouloir appliquer ces directives au moment de l'inscription de nouveaux élèves.

oOo

COMMUNIQUE DE LA CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ET DU CDDP

Monsieur GUIBERT, Directeur du CDDP et Madame PEYTARD, Conseillère pédagogique LVE rappellent qu'il existe deux ordinateurs qui servent de laboratoire de langues qui peuvent être librement utilisés par les collègues désirant se perfectionner en anglais et en allemand à l'aide de CD-Rom appropriés.

Ils sont à la disposition de tous le mercredi matin. Pour une aide ponctuelle, merci de contacter Mme PEYTARD avant, au 03 86 72 20 57

oOo

COMMUNIQUE DU CENTRE LOCAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE DE SENS : L'UNIVERS DE CLAUDE PONTI

Dans le cadre d'un concours autour de l'œuvre de Claude PONTI, auteur illustrateur pour la jeunesse, ouvert à l'ensemble des écoles du département, le CLDP de Sens accueille l'exposition animation « VOYAGE A LA RENCONTRE DE CLAUDE PONTI » du 8 au 17 décembre.

Ce concours a débuté le 9 novembre et prendra fin le 5 mars prochain. Il est le fruit d'une collaboration entre l'IA, le CDDP de l'Yonne et son antenne du CLDP de Sens, la Librairie Oblique et la Bibliothèque d'Auxerre ainsi que l'École des loisirs, éditeur.

Horaires d'ouverture : mercredi 9h – 12h / 13h – 18h et jeudi 9h – 12h / 14h – 18h.

Ouverture exceptionnelle sur rendez-vous durant l'exposition les 10, 13 et 17 décembre.

Les visites sont libres, prendre rendez-vous pour les animations.

oOo

COMMUNIQUES DE LA MGEN.

L'assemblée générale de l'Autonome de Solidarité se tiendra **mercredi 12 janvier 2005** à 15 heures, salle de la MGEN, 47 rue Théodore de Bèze à AUXERRE.

PERMANENCE MGEN : Afin de rendre le meilleur service, la MGEN tient une permanence tous les mercredis (hors congés scolaires)

de 10 h à 12h30 et de 13h15 à 16h

au 1er étage du Centre d'Optique et d'Audition Mutualistes – 6 place de la République à SENS

L'École face à l'enfance maltraitée : suite au lancement officiel du CD-Rom traitant de ce sujet, l'ADOLEN (Action et Documentation Santé de l'éducation Nationale) vous précise que cet outil est disponible aux conditions suivantes :

Prix 20 € (frais de port inclus) par chèque à l'ordre de

l'ADOLEN, 25 rue des Tanneries – 75013 PARIS Tél. 01 44 08 50 00

oOo

CARREFOUR DES CARRIÈRES AU FÉMININ

Les prochains Carrefours des Carrières au Féminin auront lieu, dans le département,

- le samedi 29 janvier 2005 de 9 h à 12 h à Auxerrexpo (AUXERRE)
- le samedi 5 mars 2005 à la salle polyvalente de SENS

oOo

LISTE DES PALMES ACADÉMIQUES – PROMOTION DU 14 JUILLET 2004.

Sont promus ou nommés dans l'Ordre des Palmes Académiques, pour services rendus à l'Éducation Nationale :

OFFICIERS :

- Mme LE GUENNEC Nicole, professeur certifié au collège P. et J. Lerouge de CHABLIS

CHEVALIERS :

- Mme BABIC Catherine, principale du collège Jacques Prévert de MIGENNES
- M. BEAUPOIL Patrice, professeur certifié au collège Paul Fourrey MIGENNES
- Mme BLAVETTE Jacqueline, P.E.G.C. au collège Maurice Clavel d'AVALLON
- Mme BORGHI Micheline, ouvrier professionnel principal au collège A. Minard TONNERRE
- M. CHOLLET Olivier, professeur agrégé au collège Denfert Rochereau AUXERRE
- Mme CHRIQUI Annick, infirmière responsable départementale
- Mme CORNU Nicole, professeur au lycée professionnel St Germain AUXERRE
- Mme COUAILLER Marie-Claude, professeur des écoles à l'école St Louis Notre Dame VILLENEUVE SUR YONNE
- Mme DUCROT Martine, professeur des écoles, maître formateur IEN AUXERRE I
- M. DUPUIS Alain, professeur certifié au collège Chateaubriand VILLENEUVE/YONNE
- Mme FONTAINE Brigitte, S.A.S.U. à la D.D.J.S. à AUXERRE
- Mme GAUTROT Pascale, principale de collège
- M. GIMENEZ Antoine, professeur au collège Champs Plaisants de SENS
- Mme GOUTAGNEUX Maryse, professeur au L.P. P. et M. Curie de SENS
- Mme HURE Marie, P.E.G.C. au collège Philippe Cousteau BRIENON SUR ARMANÇON
- Mme ISTAS Mireille, professeur au lycée professionnel Blaise Pascal MIGENNES
- Mme LEVE Josiane, adjoint administratif principal au collège Mallarmé de SENS
- Mme MASSE Michèle, professeur certifié au collège Parc des Chaumes AVALLON
- M. MASSE Pascal, professeur des écoles, école élémentaire les Chaumes AVALLON
- Mme MAURE Martine, professeur des écoles, SEGPA collège Paul Bert AUXERRE
- Mme MOREAU Christiane, adjoint administratif au collège de CHARNY
- M. NEDELLEC Marc, S.A.S.U. à l'Inspection Académique de l'YONNE/li>
- M. NICOLAS Jean-Louis, ouvrier professionnel au lycée C. et R. Janot de SENS
- M. PARIS Roger, professeur certifié au collège Paul Bert d'AUXERRE
- Mme RONDEY Régine, P.E.G.C. au collège Gaston Ramon VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
- M. TAPIN Patrick, professeur certifié au collège Marcel Aymé SAINT-FLORENTIN
- Mme THIERRY SCHLICK Sylvie, professeur certifié au collège Bienvenu Martin AUXERRE
- Mme WUS Jacqueline, secrétaire au centre départemental IUFM d'AUXERRE